

PROCURATION ANNUELLE – Enseignement secondaire 2024-2025

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doivent être portées sur la procuration

Etablissement : L.E.A.P « Eugénie JOUBERT » Lycée d'Enseignement Agricole Privé 16 Bis Rue Traversière 43200 YSSINGEAUX Tél 04.71.59.02.81 yssingeaux@cneap.fr	PROCURATION ANNUELLE
	Enseignement secondaire
	Paiement des bourses d'études
	Année scolaire 2024-2025

Je soussigné (e)	
Agissant en qualité de	
Domicilié(e)à	CP Ville
Donne procuration à	Monsieur Christian CHARRET
Président de l'Association	Gestion de l'établissement susmentionné

A l'effet de :

- Percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire 2023-2024, de la bourse nationale sur critères sociaux, attribuée à l'élève mentionné ci-contre. - d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre.	Nom et Prénom de l'élève boursier Elève scolarisé en classe de :
---	---

Le solde éventuel étant mis à ma disposition pour reversement selon le mode suivant :	Chèque Bancaire
---	-----------------

La dite procuration pourra être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.

Partie réservée à l'administration

Partie réservée à la famille

A Yssingeaux le 2024

A le 2024

Signature du représentant légal de l'établissement
précédée de la mention
« bon pour acceptation »

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur
précédée de la mention
« bon pour pouvoir »